

A l'attention des élèves du 1^{er} degré et de leurs parents.

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chers élèves de 1^e et de 2^e années de la Sainte-Union,

La rentrée scolaire se fera bien ce lundi 16 novembre. Comme l'a demandé la Ministre de l'enseignement, cette rentrée se fera en **en présentiel 100 % pour les élèves du 1^{er} degré (1^e et 2^e années)**. Les cours se donneront donc « normalement » pour ces élèves.

Néanmoins, étant donné la situation sanitaire actuelle, et les craintes que certains d'entre vous émettent par rapport à cette rentrée, nous avons pris une série de décisions afin qu'elle se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi,

- toutes les **activités extra muros** sont supprimées ;
- les **cours d'Education physique** sont suspendus : à la place, les professeurs d'EPS organiseront des activités « pédagogiques » par classe (pour éviter la mixité avec d'autres groupes classes) ; de même, si le cours d'EPS se donne en début ou en fin de journée, les élèves (avec l'accord de leurs parents) seront autorisés à arriver plus tard ou à repartir plus tôt ; les professeurs seront néanmoins présents pour assurer une garderie ...
- les **activités** prévues le jeudi après-midi **pour les 2^e C** seront momentanément suspendues ; les élèves pourront donc rentrer chez eux dès 12h40 ; les professeurs seront néanmoins présents pour assurer une garderie ...
- les **temps de table** se feront **par ½ groupe classe** dans deux locaux différents (en classe ou au réfectoire) sous la surveillance d'un professeur ou d'un éducateur ;
- la **sandwicherie** sera **momentanément fermée** ; les élèves doivent donc venir à l'école avec leur repas. Les distributeurs de boissons seront néanmoins accessibles.
- les **consignes de sécurité** (gestes barrières) devront être respectées à la lettre :
 - **port du masque obligatoire** ;
 - **lavage des mains** obligatoires (en classe, dans les sanitaires, au réfectoire, ...) ;
 - **désinfection et aération des locaux** et des sanitaires se feront plusieurs fois par jour ;

Pour éviter une trop grande concentration des élèves dans les couloirs :

- un **traçage au sol** sera effectué afin de respecter les distances entre élèves ;
- les élèves des 2^e et 3^e degrés viendront à l'école en alternance (un jour sur deux).

Par ailleurs, nous avons décidé de reporter le **bulletin** d'une semaine : il sera distribué aux élèves le vendredi 4 décembre.

La **réunion des parents** est, quant à elle, maintenue au **vendredi 11 décembre**. Afin d'éviter les contacts rapprochés, elle se tiendra de 13h30 à 19h00 dans de grandes salles et **exclusivement sur RDV avec le professeur titulaire** (et co titulaire). Je vous invite vivement à vous inscrire à cette réunion (un document vous parviendra sous peu) afin de faire le point sur la situation scolaire de votre enfant.

J'espère que cette nouvelle organisation – que j'espère temporaire – vous conviendra, permettra de poursuivre cette année scolaire dans les meilleures conditions afin de permettre aux élèves d'atteindre leur objectif, à savoir la réussite de leur année et l'obtention du CE1D en fin de 2^e année.

Toute l'équipe éducative de la Sainte-Union (professeurs de branches, titulaires, éducateurs, direction) reste à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de prendre bien soin de soi. La situation est difficile, et nous avons besoin de beaucoup de solidarité si nous voulons en voir la fin le plus rapidement possible.

Cordialement,
M. Bortolin, Directeur